

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	19
• présents	13
• votants	17
• absents	6
• exclus	

De la commune de Cauvigny

Séance du 07 février 2024 à 20 heures 15

Date de convocation :
02 février 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
02 février 2024

Objet

N° 4740 Autorisation de signature d'une convention pour les activités des ados via l'ILEP

M. CHABLE Francis

Étaient présents :

Mme DAVIAU, M BREEMEERSCH Adjoint, Mmes DE LAERE, DEPONDT, JUGAN GORGE, VIDAL, M. ANCART, BARKATS, BARRAULT, BROSSARD, GOMEZ, RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés : M. CLIN, Mme DOREMIEUX

Absents ayant donné pouvoir : Mmes DUCHESNE, GUIGONNET, M. MARTINS, ROZE

Secrétaire de séance :

M. GOMEZ François

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- Qu'il souhaite l'autorisation de signer une convention pour une somme de 2 056 € pour un encadrement des jeunes, par des animateurs de l'ILEP qui proposeront diverses activités avec un suivi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à la majorité avec 16 voix pour et 1 abstention :

- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention pour une somme de 2 056 € pour un encadrement des jeunes, par des animateurs de l'ILEP qui proposeront diverses activités avec un suivi.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Beauvais le .
Publié ou notifié le .

Fait à Cauvigny, le 09 février 2024

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le 14/02/2024

ID : 060-216001347-20240207-DELIBE4740-DE

